PAS DE POLITIQUE.

L'OUVRIER

L'UTILE A L'OUVRIER.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

FAIRE DU BIEN AUX CLASSES OUVRIERES.

PÈRE L'ÉGOUINE, Rédacteur-en.Chef.

MONTREAL, 26 JUILLET 1884.

Rédigé par un Comité d'Ouvriers.

AVIS.—"L'Ouvrier" se trouvera dans tous les dépôts de journaux, et est livré GRATIS tous les Samedis aux acheteurs de "L'ETENDARD."

Nous demandons aux correspondants de L'OUVRIER de bien vouloir adresser leurs lettres au "Père L'Egouine," No. 37 rue St. Jacques, Montréal.

Catéchisme social et politique.

Le gouverneur et le lieutenant-gouverneur, par délégation, représentent ici la reine; le sénat et le Conseil Législatif correspondent à la Chambre des Lords ou Chambre Haute en Angleterre; notre Chambre des Communes et notre Assemblée Législative correspondent à la Chambre des Communes ou Chambre Basse, en Angleterre. Les assemblées annuelles de chaque parlement ou législature s'appellent "Sessions."

Le gouverneur ou le lieutenant-gouverneur appellent leur chambre respective au moins une fois par an pour la dépêche des affaires, par une proclamation publiée dans la gazette officielle. Chaque chambre a un président ou orateur, qui préside aux Assemblées et qui maintient l'ordre et les règles de la chambre. Il est l'arbitre des difficultés de procédure et de forme qui s'y élèvent, sauf appel à la chambre qu'il préside.

Pendant le cours des sessions ses devoirs sont de prendre le fauteuil lorsqu'il y a un nombre suffisant de membres déterminé par la Constitution. Il ne peut prendre part aux délibérations et a voix prépondérante au cas d'égalité.

Comme en Angleterre chacune des Chambres a le droit de rejeter les résolutions ou mesures adoptées par l'autre. Elles ont également les mêmes pouvoirs relativement à toutes les mesures représentant le bien public ou les particuliers; elles peuvent prendre l'initiative sur toutes les mesures qu'il leur plaît; mais dans la pratique, ici comme en Angleterre, la mission des chambres hautes est de modérere et de contrôler la législation. Généralement les mesures viennent des chambres basses et surtout, quand elles ont une haute portée publique, du ministère qui expose les vues du chef de l'exécutif.

Mais ici, comme en Angleterre, l'initiative des votes d'argent et des mesures qui ont pour but l'appropriation d'une portion quelconque du revenu public, ou la création de taxes ou d'impôts, doit originer dans les chambres basses. Les chambres hautes ont néanmoins le contrôle exclusif des fonds qui leur sont votés annuellement et que gère un comité de contingents. Lorsqu'il s'agit d'aides et subsides accordés à Sa Majesté pour le Parlement ou la Législature, les Chambres Hautes ne peuvent même pas modifier les bills à cet égard, mais elles peuvent les rejeter complètemens, chose qui ne doit se faire que dans les cas extrêmes.

L'Egouine.

—Un enfant prodigue incorrigible, après une nouvelle escapade, rentre au foyer paternel, sans bagage, et les habits en lambeaux.

—Tu ne changeras donc jamais, lui dit son père en fureur.

Et son fils jetant sur sa toilette un regard piteux :

—Changer?—Je n'ai plus de quoi!

Pour les cochers, s'il vous plait.

Je me rappelle avoir entendu chanter un pauvre diable sur le boulevard:

Y ya des gens en France, Qui, vraiment, u'ont pas d'chance; La preuve qui y, en a C'est que j'suis d'ceux-là.

Il y en a aussi à Montréal qui n'ont pas de chance. Je regarde les cochers de place, par exemple. Allez-vous me dire que ce sont des gens chanceux? Pourtant il ne manque pas de braves gens parmi eux. Aussi pour être admis dans le corps des cochers le chef de Police prend ses grands airs. Et puis font-ils une fredaine elle devient plus grave, justement parce qu'elle est commise par un cocher. La loi le veut ainsi; et un règlement, bien et dûment passé par nos Ediles, a voulu que le seul fait pour un cocher de place d'être condamné deux fois par le Recorder, le prive de sa licence.

Le fait donc d'être licencié, n'en déplaise à MM. les professionnels, dénote qu'un cocher est respectable. Et c'est justement parce que ces gens-là sont et doivent être tels que la moindre fredaine de la part de quelques-uns d'entre eux fait souvent rejaillir la faute sur tous, par ceux qui ne rétléchissent pas, bien entendu. Mais, Dieu merci, il y a partout des citoyens qui comprennent que ce n'est pas par le fait seul qu'un homme est obligé d'exercer le métier si dur de transporter les passagers, de les attendre au poste, de se soumettre à leurs caprices, qu'il se dégrade aux yeux de ses concitoyens.

Il serait temps que les préjugés, dispersés un pea partout contre cette classe d'hommes, tous pour la plupart, chargés de nombreuses familles, disparussent entièrement et qa'on les traitât plus humainement.

N'est-il pas en effet pénible et très-pénible, de les voir, le jour et la nuit exposés aux intempérés des saisons? Ce n'est pas sans un sentiment de compassion qu'on les voit, pendant l'été, soumis aux ardeurs du soleil et l'hiver, aux rigueurs du froid excessif. Et pourtant leur tarif, en certains cas, est très peu élevé; et les règlements ne leur permettent ni de s'absenter de leur voiture ni de se tenir sur les trottoirs. Il n'y a que par tolérance qu'on les voit quelquefois quitter le siège de leur carosse pour se délasser au coin de la rue ou se réchauffer les pieds sur le pavé.

Aussi le cocher de place est-il perclus de rhumatismes après dix ans de service, quand une fluxion de poitrine ne l'a pas enlevé à sa famille avant ce temps-là.

Chose singulière, on s'intéresse à tout, dans notre bonne ville de Montréal. Il y a des sociétés pour protéger les femmes et les enfants; il y en a qui font entendre des hurlements lugubres à la vue du chien qui souffre d'une poule qui a les pattes attachées, ou d'un veau dont la respiration est gênée par un îlicou. Un cheval est-il pelé sous la sellette de son harnais ou est-il sensible à l'endroit de son collier, vite la société protectrice des animaux se met en branle, et haro sur l'audacieux qui le laisse ainsi souffrir. On a beaucoup de sensillerie pour les animaux; mais on demande de la charité pour les cochers.

Leur tour viendra, nous l'espérons. Les bons sentiments qui animent les Echevins vis-à-vis les classes ouvrières leur feront prendre des mesures en faveur de cette classe d'industriels auxquels on confie les

étrangers, nos femmes, nos enfants, et desquels on exige de la politesse, de la complaisance. On a ouvert des parcs pour que l'humble ouvrier puisse, avec ses enfants, se délasser des fatigues de la semaine et respirer un air qui convient à ses poumons chargés des vapeurs de l'usine.

C'est bien, nous applaudissons; et toutes les fois qu'on dépensera des sommes pour rendre le travail de l'ouvrier moins pénible, sa santé plus robuste, nous encouragerons les âmes bien nées qui savent que la classe ouvrière est la plus intéressante et qu'il faut la grandir au moral et au physique. Mais il nous semble que le tour des cochers et des charretiers est arrivé.

Pourquoi à chaque poste ou station où ils se tiennent ne ferait-on pas un abri qui les préserverait du soleil, de la pluie, du vent et où ils pourraient s'asseoir ou circuler.

Du coup on protègerait aussi le cheval, qui est exposé à toutes ces intempéries, et qui est l'instrument avec lequel le cocher gagne le pain de sa famille.

Les rues où stationnent les cochers sont généralement larges, on pourrait couvrir l'espace qu'ils y occupent sans pour cela gêner en aucune manière la circulation. Nous avons dans le Conseil beaucoup d'échevins qui ne seraient pas en peine de trouver un plan à la fois gracieux et utile. Ces constructions donneraient un cachet de distinction à notre cité, et surtout un caractère d'utilité et d'humanité. CISEAU.

Au milieu d'un dîner d'apparat, la maîtresse de la maison laisse échapper un cri de douleur, et porte rapidement la main à sa joue.

—Qu'avez-vous lui demande-t-on de toutes parts. —J'ai mordu un petit os... précisément sur une dent malade.

Titi se lève, et s'approchant de sa mère:
—Pauvre maman chérie, dit-il, pourquoi ne pas
manger avec tes dents toutes neuves, dis? Veux-tu
que j'aille te les chercher?

Plantes utiles.

Le concombre est rafraîchissant, et nos habitants le mangent avec du pain à la collation. Le suc de concombre est adoucissant, légèrement laxatif. Les anciens l'employaient dans les fièvres, les inflammations et en vantaient l'efficacité dans les affections chroniques de la poitrine. Les semences fournissent d'excellentes potions pectorales, calmantes, pouvant suppléer à celle d'amandes douces dans toutes les maladies inflammatoires.

A l'extérieur, la pulpe s'emploie comme cataplasme ou onguent calmant contre les inflammations superficielles, l'érysipèle.

La pommade de concombre est utile dans les cas de prurigo et de démangeaison de la peau. Il faut se défier des cornichons du commerce qui sont préparés dans des vases de cuivre que 'e vinaigre fait décomposer. Ils ont une belle couleur, mais il s'y dépose assez d'acétate de cuivre pour les rendre très vénéreux.

Des pêcheurs, en tirant leur filet, le trouvèrent si lourd que, craignant d'y trouver noyé quelque corps humain, ils envoyèrent un de leurs camarades dire au bailli de se trouver à l'ouverture du filet. Pendant ce temps, les pêcheurs tirèrent le filet et y trouvèrent qu'un âne. L'un d'eux cria au messager : "Va dire au bailli que ce n'est qu'un âne."